



**Neuville
en Ferrain**

Département du Nord - Arrondissement de Lille - Communauté Urbaine
de Lille

VILLE DE NEUVILLE EN FERRAIN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du Jeudi 28 mars 2019

Nombre de conseillers en exercice : 33

Date de la convocation à la réunion : vendredi 22 mars 2019

Secrétaire de séance : Madame Apolline MIGNOT

L'An deux mil dix-neuf, le 28 mars à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Marie TONNERRE-DESMET, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins cinq jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : (27) Madame le Maire, Monsieur Alain RIME, Madame Marie-Stéphanie VERVAEKE, Monsieur Philippe VYNCKIER-LOBROS (arrivé à 20h00 – pouvoir donné à M. Alain RIME), Madame Sylvie DELPLANQUE, Monsieur Thierry MARTIN, Madame Marylène HEYE, Monsieur Laurent DEGRYSE, Madame Maria Pilar DESRUMEAUX, Monsieur Thierry VANELSLANDE, Monsieur Gérard VAN LERBERGHE, Monsieur Gérard REMACLE, Madame Claudine HEYMAN, Monsieur Luc LECRU, Madame Florence LUZEUX, Madame Emmanuelle VANDOORNE, Madame Isabelle VERBEKE, Madame Karine LHARMINEZ, Monsieur Jérôme LEMAY, Monsieur Eric DOCQUIER, Monsieur Jimmy COUPÉ, Madame Apolline MIGNOT, Monsieur Philippe SIX, Madame Sandrine PROUVOST, Madame Virginie ROSEZ (arrivée à 19h25), Monsieur Jean-Denis VOSSAERS, Monsieur Pierre-Gérard WILLEMETZ.

Excusés ou Absents : (6) Madame Ghislaine HOUEL (pouvoir donné à Mme Marylène HEYE), Monsieur Jean-Philippe PLATTEAU (pouvoir donné à M. Thierry MARTIN), Madame Anne VÉRISSIMO (pouvoir donné à Mme le Maire), Monsieur Christophe MARÉCAUX, Monsieur Samuel DEVOYE (pouvoir donné à M. Philippe SIX), Monsieur Régis VALOUR.

19 - VŒU RELATIF A L'IMPLANTATION DES ANTENNES RELAIS DE RADIOTELEPHONIE MOBILE
--

Vu en commission n°2 le 18 mars 2019.

Rapport de Madame le Maire.

- Considérant l'attachement de la commune à la préservation de son cadre de vie conduisant à prêter une attention soutenue à l'insertion paysagère et environnementale et à l'esthétique des projets affectant l'utilisation des sols sur le territoire communal.
- Considérant également la nécessité de pourvoir aux besoins des entreprises et des citoyens neuvillois d'accéder aux réseaux de téléphonie mobile dans des conditions de sécurité, d'efficacité et de fiabilité optimales sur l'ensemble du territoire communal.
- Vu la récente demande d'un opérateur téléphonique dont a été saisie la commune et visant à obtenir l'autorisation d'implantation d'une antenne relais de téléphonie mobile sur un site privé de la rue des Forts.
- Considérant que cette demande d'implantation concerne une emprise située à proximité immédiate d'une antenne déjà existante et exploitée par un autre opérateur, la distance entre l'antenne projetée et l'antenne existante étant inférieure à 50 mètres.
- Considérant que cette perspective d'implantation supplémentaire heurte la logique de déploiement raisonné et respectueux de l'environnement de ces infrastructures toutefois désormais indispensables au fonctionnement de nos sociétés.

- Considérant dès lors qu'au regard des préoccupations exposées ci-dessus, il apparaît pertinent de faire obstacle à un déploiement anarchique de ces antennes sur le territoire communal et d'inciter l'ensemble des opérateurs téléphoniques à privilégier les approches de mutualisation de ces équipements.

Par le présent vœu, le conseil municipal demande donc à l'ensemble des opérateurs de téléphonie mobile, dans le cadre de leurs stratégies de déploiement des infrastructures, de privilégier systématiquement la recherche d'antennes existantes afin de favoriser les logiques de mutualisation, avant toute implantation d'antenne de téléphonie mobile.

➤ **Où l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal a adopté le vœu à l'unanimité.**

ADOPTE

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations

Envoi en Préfecture le
05 AVR. 2019
NEUVILLE EN FERRAIN



Marie TONNERRE-DESMET

Maire de Neuville-en-Ferrain
Conseillère Départementale du Nord
Conseillère de la Métropole Européenne de Lille

AFFICHE LE
- 5 AVR. 2019
NEUVILLE EN FERRAIN